



# La Bicyclette

N° 71

Mai  
2017

Association Place au vélo  
6 bd Olivier Couffon - 49000 Angers  
02 41 44 35 44 - [placeauvelo.angers@laposte.net](mailto:placeauvelo.angers@laposte.net)  
<http://placeauveloangers.fr>

## ÉDITORIAL

*Parlons Vélo!*

### La FUB dans le débat électoral

L'environnement n'a pas une grande place dans la campagne électorale en cours et la santé est vue principalement sous l'angle des dépenses et remboursements. Alors le vélo et ses effets bénéfiques sur l'air et sur la prévention, autant dire qu'ils sont inexistantes.

Aussi la FUB interpelle-t-elle les candidats pour que « toute personne résidant en France puisse choisir librement de se déplacer à vélo en toute sécurité pour sa santé, son portefeuille et l'environnement ». Trois thèmes sont développés. 1) Créer un fonds national à partir d'un prélèvement sur la publicité automobile pour rompre avec les plans vélo sans budget dédié. Ce fonds permettrait de financer des expériences de « territoires cyclables », de contribuer à la résorption des coupures urbaines, achever les véloroutes et sensibiliser le grand public. 2) Créer une culture vélo en agissant dès l'école primaire (vélos-écoles) et en continuant à pacifier les villes (réduction des vitesses). 3) Inciter à l'usage du vélo par une fiscalité adaptée : généralisation de l'indemnité kilométrique vélo (IKV), aides à l'achat de vélos cargos ou pliants pour favoriser l'intermodalité, chèques réparation et incitation à la création d'entreprises innovantes dans le secteur.

Tous ces thèmes se déclinent aussi au plan local. Dans l'agglomération angevine, la place du vélo avance au coup par coup quand un aménagement pour le tramway ou la voiture est en jeu mais sans budget spécifique. La politique de la ville apaisée va se concrétiser par une systématisation des zones 30 mais sans proposer de solutions pour les coupures urbaines que représentent par exemple les boulevards Sud ou le boulevard Gaston Ramon. Des formations au vélo sont mises en place dans les écoles demandeuses mais cette année la semaine nationale du vélo à l'école et au collège n'aura pas lieu dans le département faute de financement de l'Académie.

Vous pouvez interpeller nos candidats aux élections législatives lors des réunions publiques. Vous pouvez également signer la pétition en ligne lancée par la FUB sur le site <https://www.parlons-velo.fr/> qui détaille tous les thèmes présentés plus haut.

*Françoise Coste*  
Coprésidente de Place au vélo

#### Dans ce numéro

- Nouvelle correspondance avec la Mairie d'Angers et l'Agglomération
- Angers passe à 30
- Le vélo facteur d'intégration sociale
- Vélo et entreprise
- Balade ornithologique le long de la Mayenne
- 21 mai : journée citoyenne et remise en selle
- L'IKV au Département
- Notre assemblée générale

#### RDV atelier vélo

Au local de l'association : 6 bd Olivier Couffon.

Tous les derniers samedis du mois de 9 h 30 à 12 h (29 avril, 27 mai, 24 juin) et tous les seconds samedis du mois de 15 à 17 h (13 mai et 10 juin).

Au programme : marquages Bicycode®, petites réparations, rencontres avec d'autres adhérents...

## Nouvelle correspondance avec les services techniques de la Mairie d'Angers et de l'Agglomération

Le 31 janvier dernier nous inaugurons des échanges avec une nouvelle personne référente en charge du Service Mobilité Modes Actifs, de la Direction des transports et déplacements, pour la Ville d'Angers et l'Agglomération. C'est donc maintenant notre correspondante pour toute discussion technique.

C. S. a organisé cinq réunions, où nous avons pu exprimer les avis de l'association sur les sujets tels que mise en zone 30 des quartiers de la rive droite de la Maine, la présentation des nouveaux aménagements initiés par la Ville, la réalisation tant attendue de l'axe cyclable Les Ponts-de-Cé — Angers... C'est l'occasion de faire part des points noirs relevés et de nos souhaits d'amélioration évoqués les années précédentes et non encore étudiés ou en suspens (stationnement à la gare par exemple). C.S. par son rôle, contribue donc à une meilleure transmission et à favoriser la rencontre des responsables de services concernés. Nous sommes, par cette nouvelle organisation, un peu plus près des projets en cours et espérons un meilleur suivi. Nous lui avons proposé ainsi qu'au responsable du bureau d'études de la Voirie de faire un tour à vélo. Ils ne sont pas contre. Cela pourra aider à mieux comprendre les problématiques sur le terrain !

*Dominique*



*Bd Gaston Ramon : l'un des points noirs les plus dissuasifs pour le vélo à Angers*

### Angers passe à 30

Lundi 24 avril, le conseil municipal d'Angers a approuvé à l'unanimité l'extension du périmètre des zones 30 à l'ensemble de la ville. À l'exception des axes de transit qui resteront à 50 km/h. C'est un pas important vers la ville apaisée, aboutissement d'un travail engagé depuis l'an dernier avec les conseils de quartier. L'adjoint à la voirie Jean-Marc Verchère a souligné que cette mesure devra « faire baisser le nombre d'accidents et leur gravité », et « inciter à se déplacer à pied, à vélo ». Il a précisé aussi que « passer à 30 c'est faire un certain nombre d'accompagnements », et que « c'est une démarche qui n'est jamais achevée ».

Place au vélo avait approuvé récemment les rares exceptions à la règle du double sens cyclable qui va s'imposer dans les rues à sens unique qui vont passer à 30 km/h, pour les quartiers de Doutre Saint-Jacques Nazareth, Hauts de Saint-Aubin et Belle-Beille. Examen qu'il faudra poursuivre avec les techniciens de la Ville sur les autres quartiers.

## Le vélo, facteur d'intégration sociale

Il y a quelques mois, nous avons été contactés par l'antenne angevine de la Fédération française « Sport pour tous ». Ils nous ont proposé de participer à leur projet « Intégration sociale par le sport » destiné aux personnes en situation de précarité. Ce dispositif a pour ambition de promouvoir les vertus des activités physiques et sportives qui sont envisagées comme vecteurs de socialisation et de valorisation de soi : outils du processus d'inclusion sociale.

Ceci nous a forcément donné envie de participer, dans le cadre d'une remise en selle de personnes n'ayant jamais fait de vélo, ou qui n'ont pas enfourché leur monture depuis très très très longtemps, pour diverses raisons.

Les participants ont donc suivi sept stages pratiques encadrés par Hervé Vidotto, de la Prévention Routière, sur la piste du Bd Olivier Couffon. La partie « théorique » revenant à Place au vélo, avec comme objectif de rendre les participants un peu plus autonomes pour les petites réparations et petits réglages de leur vélo. Une des autres attentes était également de savoir comment circuler en minimisant les risques dans la jungle urbaine.

Petite appréhension au départ : nous n'avions jamais fait ça ! Mais avec toute la bonne volonté qu'on avait, on s'est réunis avec Patrick pour construire deux séances.

Au programme : des ateliers de réglage de freins, de réparation de crevaison, de réglage de selle, de remise de chaîne ; mais nous avons également prévu des moments d'échanges autour des souvenirs de vélo, d'attentes pour le stage, des équipements contre les intempéries, l'importance de l'éclairage, le vol... Bref nous avons essayé d'être le plus large possible, sans oublier un petit jeu pour apprendre les comportements à adopter lors des déplacements en ville.

Au jour de l'écriture de cet article, nous avons effectué le premier stage en date du 7 mars ; le second étant prévu fin avril. Le premier s'est plutôt bien déroulé avec une dizaine de participants intéressés et motivés.

Voici donc un nouvel horizon pour Place au vélo Angers : l'animation de petites séances thématiques. Une expérience pleine d'échanges qui nous a confirmés dans notre souhait de diversifier les services proposés aux adhérents et aux associations partenaires.

*Christophe*

## Comment favoriser la pratique du vélo dans votre entreprise ?

Le vélo, c'est bien en promenade et c'est super pour aller travailler... comme actuellement sur Belle-Beille avec les travaux pour la chaufferie (ou les futurs travaux du tramway)... Vous pouvez œuvrer auprès de votre entreprise pour favoriser l'usage du vélo entre le domicile et votre lieu de travail ou au sein de votre lieu de travail lorsque les déplacements locaux sont fréquents.

Voici quelques actions qui peuvent être envisagées. Elles sont issues d'une commission qui travaille sur le développement durable à l'INRA (Institut National de la Recherche en Agronomie), Centre Pays de la Loire, situé à Beaucauzé sur le campus du végétal.

Votre entreprise peut mettre des vélos à disposition pour vos trajets professionnels ou en test pour le trajet travail-domicile. Ainsi suite à une formation Eco-mobile proposée par Angers Loire Métropole, Vélocité a prêté cinq vélos pendant un an pour les déplacements professionnels. L'INRA a acheté deux vélos à assistance électrique qui ont été mis à disposition des agents pour les déplacements professionnels, avec la possibilité de les emprunter une semaine pour tester les déplacements travail-domicile. Une des unités INRA a



*Abri vélo d'un autre âge sur le site du CHU : l'accueil du salarié mérite mieux*

également acheté plusieurs VTT à assistance électrique pour les déplacements dans les parcelles. A la pause de midi, un vélociste s'est déplacé pour présenter plusieurs vélos à assistance électrique et permettre ainsi aux employés de les tester.

Votre entreprise peut, comme l'INRA, favoriser l'accueil de vélos en installant des parkings à vélo couverts ou en mettant à disposition un kit de réparation avec une pompe. C'est peu coûteux et cela aide bien quand le soir vous remarquez que votre roue est crevée... De plus tous les deux ans, l'entreprise organise une révision des vélos par une entreprise de réinsertion (Angers Mob Service). La révision est prise en charge par l'employeur, seul le coût des réparations est à la charge de l'utilisateur. Lors de la rénovation des sites, il est important de prendre en compte les déplacements actifs (piétons, vélos). Ainsi lors de la construction de la maison de la recherche, un cheminement piétons-vélos a été mis en place entre les différents bâtiments du site.

Pour faire découvrir les pistes cyclables autour du site, des balades sont organisées à l'heure de la pause méridienne avec un pique-nique. C'est convivial et les participants peuvent échanger sur leurs itinéraires favoris. Comme le site INRA dépend aussi de Nantes, les deux sites ont participé à la journée défi interentreprises organisée par Nantes Métropole. Sur une journée, il s'agit de cumuler les kilomètres parcourus par les employés. Il y a des prix pour chaque participant (gilets jaunes, kits de sécurité...). A réfléchir sur Angers ?

Beaucoup d'entre nous partent la journée à Paris en train pour des réunions. Nous n'osons pas laisser notre vélo devant la gare de peur qu'il soit volé ou détérioré. Il existe des places de parking sécurisées et accessibles 24/24. Le coût est de 10 €/mois (50 € /an). Pour information, le coût d'une journée est d'environ 8 € pour une voiture.

Le gain pour l'employeur est donc important et l'INRA n'a pas hésité à louer une place à l'année.

Au niveau national, une réflexion est en cours concernant l'indemnité kilométrique vélo, mais ce n'est pas encore gagné.

Le coût de la plupart de ces actions est souvent minime. Le coût principal est l'achat d'un vélo à assistance à électrique. Il faut aussi savoir profiter des opportunités (rénovation du site). Toutes les initiatives pour favoriser le vélo sont bonnes à prendre. Je suis sûr que d'autres idées ont germé ailleurs. N'hésitez pas à nous les faire partager !

*Fabrice*

---

## Balade ornithologique le long de la Mayenne

Dimanche 2 avril était le premier dimanche ensoleillé de ce nouveau printemps, une journée idéale pour aller se promener à vélo et découvrir les oiseaux. Place au vélo s'était associé à la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) pour organiser une promenade à vélo le long de la Mayenne. C'était l'occasion de découvrir la belle piste cyclable qui permet en longeant la Maine puis la rivière d'aller d'Angers à Montreuil-Juigné. Il s'agit d'un tronçon de la Vélo Francette, un itinéraire cyclable qui permet d'aller de l'Atlantique (La Rochelle) à la Manche (Caen) en passant par Angers.

Nous nous sommes donc retrouvés vingt-cinq adhérents de Place au vélo et de la LPO pour cette belle journée ensoleillée. Départ matinal (9 h 30) du pont de la Confluence à Angers pour rejoindre le bac de l'île Saint-Aubin. Après quelques mots d'accueil et la distribution de jumelles, nous voilà en route le long de la Maine avec une seule difficulté à passer : la traversée de la route entre Angers et Canteuay. Juste après, nous faisons une première halte pour observer une héronnière sur la gauche du chemin. Grâce aux jumelles de bonne qualité, nous avons pu observer en détail les hérons cendrés dans leur nid, les petits n'étaient pas encore nés, il faudra revenir d'ici quelques semaines pour voir les nouveaux-nés ! L'occasion pour Adeline, l'animatrice de la LPO, de nous faire une présentation détaillée de l'écosystème des basses vallées angevines. Après cette pause, nous reprenons la route le long de la Mayenne, passage d'une écluse pour arriver au camping de Montreuil-Juigné. Nous continuons sur la même rive pour accéder au pied du marais de Montreuil-Juigné, le lieu idéal pour observer de nombreux oiseaux et aussi pour pique-niquer.



Puis nous nous sommes silencieusement rapprochés du marais : un peu de patience et tout un monde s'ouvre devant vous. Ce qui pourrait, si on n'y prêtait attention, n'être qu'une petite pièce d'eau, se révèle être un lieu grouillant de vie. En un peu plus d'une heure nous avons observé plus de 15 espèces d'oiseaux : l'aigrette garzette, le canard plongeur fuligule milouin (difficile à suivre du fait de ses nombreuses plongées), le canard souchet, le canard colvert, la poule d'eau, la grande aigrette, le grand cormoran... et haut dans le ciel, majestueux volait un milan noir. Tous les sens étaient en alerte : la vue, mais aussi l'ouïe avec le chant de la mésange charbonnière et celui du troglodyte mignon. Il était trop tôt pour voir le râle des genêts, mais intéressant d'écouter Adeline nous expliquer la gestion raisonnée mise en place avec les agriculteurs pour sauver cette espèce protégée.

Le temps est passé vite et il est déjà l'heure de rentrer par le même chemin pour rejoindre le bac de l'île Saint-Aubin puis Angers. Un grand merci à Adeline de la LPO pour cette belle journée, elle a su nous faire passer sa passion des oiseaux... et son gâteau à la carotte était excellent ! Cette collaboration avec la LPO est une excellente initiative et nous étions tous unanimes pour dire qu'il fallait la renouveler !

Côté vélo, juste une crevaison à signaler ! Heureusement, nous avons outillage et main-d'œuvre pour réparer cela en quelques minutes !

D'autres balades à vélo vous seront proposées par Place au vélo, n'hésitez pas à aller voir sur le site web de l'association pour vous tenir au courant.

*Fabrice*

---

## Le 21 mai : journée citoyenne et remise en selle

Le dimanche 21 mai aura lieu pour la troisième année consécutive la journée citoyenne à Angers. Le mot d'ordre est « Je donne une journée pour ma ville et pour les autres ». Attentif à la qualité

de l'air depuis plusieurs années, Place au vélo a proposé de s'y associer en organisant une remise en selle géante. Le principe est de profiter d'une journée dominicale avec trafic apaisé pour permettre aux angevin(e)s qui le souhaitent d'enfourcher une bicyclette et d'en (re)découvrir tous les bienfaits pour se déplacer en ville.

Nous le savons et le pratiquons tous, le vélo est économique, écologique, facile à garer, convivial, bon pour la santé et celle des autres, rationnel, etc. Pourtant si la part modale du vélo en ville progresse d'année en année (5,9 % des déplacements domicile-travail à Angers), elle reste encore trop faible au regard des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés (50 000 décès par an en France dus à la pollution atmosphérique). Ainsi nous avons décidé d'agir avec le soutien de la Ville d'Angers et d'Angers Cyclisme : un départ Place Saint Éloi aura lieu à 10 h puis à 14 h pour un petit tour en ville de quelques kilomètres seulement. L'idée principale étant de communiquer sur le fait que se déplacer en ville à vélo est un acte citoyen (héroïque parfois) et d'entamer une discussion avec les participants sur leurs appréhensions afin de les lever dans l'idéal.

Un adhérent nous prêtera son vélo-cargo afin de démontrer qu'il est possible de tout transporter ou presque avec ce genre d'engin, véritable alternative aux quatre roues d'une tonne de métal fonctionnant à l'énergie fossile (« automobile »). Dans la même veine, le vélo à assistance électrique (VAE) tire les ventes de vélos vers le haut et n'est plus considéré comme l'apanage des fainéants, mais bien comme permettant d'élargir son rayon d'action et de rassurer des cyclistes hésitant à se le réapproprier comme moyen de déplacement à part entière. Vous utilisez un VAE au quotidien ? Vous êtes bienvenu pour venir témoigner ce jour-là.

Sous réserve d'un nombre de bénévoles suffisants nous souhaitons également mettre à disposition la piste attenante à notre local (6 boulevard Olivier Couffon à Angers) pour que des personnes moins aguerries puissent se remettre en selle dans des conditions sécurisées.

Alors vous l'avez compris : venez nombreux nous rejoindre le 21 mai prochain pour faire avancer la citoyenneté et la cause du vélo ! Vous pouvez vous manifester en nous envoyant un mail à [placeavelo.angers@laposte.net](mailto:placeavelo.angers@laposte.net), un message privé sur notre page Facebook ou un texto au 06 84 43 85 66.

*Patrick*

## L'IKV fait son entrée au Département

Le Département a décidé récemment de tester la mise en place pour ses agents d'une indemnité équivalente à l'Indemnité kilométrique vélo (IKV), déjà en place dans le secteur privé.

Selon les élus de l'assemblée départementale, le vélo a de nombreux avantages : en agglomération, il permet de se déplacer plus facilement qu'en voiture et rivalise avec celle-ci en matière de vitesse moyenne. Il permet de se garer presque n'importe où et d'oublier les bouchons.

Il participe à maintenir en forme et à diminuer les risques cardio-vasculaires, tout en ne polluant pas et en restant silencieux. Enfin, son coût est bien moins important que celui de la voiture. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le coût de quatre pleins d'essence, soit environ 265 €, permet d'acheter un vélo neuf de gamme moyenne.

Pour toutes ces bonnes raisons, le Département a fait le choix (en plus de l'achat de vélos à assistance électrique) de mettre en place, à titre expérimental et depuis janvier 2017, une indemnité équivalente à l'IKV pour le trajet domicile-travail.

Celle-ci existe depuis février 2016 pour les salariés du secteur privé et pour un nombre limité d'établissements publics. Elle permet aux agents de bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de déplacement à hauteur de 25 centimes par kilomètre parcouru, dans la limite de 200 € par an, ce qui correspond à un trajet quotidien de 4 km.

L'indemnité est compatible avec la prise en charge d'un abonnement de transport en commun dans le cadre d'un déplacement multimodal, par exemple un agent se rendant à la gare à vélo.

D'après des études sérieuses menées en Belgique, où l'IKV s'impose aux employeurs, les salariés utilisant le vélo comme moyen de déplacement pour les trajets domicile-travail sont moins sujets aux arrêts maladies. Le département a fait le bon choix et devrait très rapidement passer de l'expérimentation à la banalisation en inspirant d'autres collectivités territoriales du département.

*Patrick*

---

## Notre assemblée générale

Dans l'espace agréable et très central de la Bibliothèque anglophone, rue Boisnet, une quarantaine de personnes ont participé le 8 février à

notre assemblée générale. C'est un peu plus que les années précédentes, et on a constaté que le noyau d'actifs progresse lui aussi, dans une association qui compte maintenant plus de 240 cotisants (donc beaucoup plus d'adhérents en tenant compte des adhésions familiales).

On prend du poids mais on perd de l'argent. Après un résultat excédentaire de 900 € sur l'exercice 2015, l'année 2016 aura en effet été déficitaire de plus de 1 400 €. Les frais liés à l'anniversaire des 20 ans de Place au vélo n'y sont pas pour rien : notre tombola (trop de billets invendus), l'inauguration des locaux du Bd Couffon le 8 juin, la conférence de Frédéric Héran le 21 novembre... Un participant nous a suggéré de demander des subventions à d'autres communes qu'Angers, vu que notre action intéresse de plus en plus l'agglomération.

L'assemblée générale a approuvé les différents rapports, financier compris, comprenant bien que le déficit n'est que conjoncturel, alors que nos réserves nous permettent de l'absorber, et surtout que la dynamique de l'association ne se dément pas. Les actions menées en 2016 vont se poursuivre cette année. A la demande de plusieurs adhérents, les ateliers vélo du samedi vont bénéficier d'aménagements horaires permettant d'accueillir un peu plus de monde. Les balades ont déjà repris (lire page 4). Et nous ne manquerons pas de nous montrer par diverses manifestations, à commencer par la journée citoyenne du 21 mai (voir pages 4-5). Nous sommes bien sûr prêts à refaire une troisième parade lumineuse en décembre, et nous demandons à la Ville de refaire en novembre une campagne d'affichage sur le vélo (en insistant cette fois-ci sur l'éclairage). Et d'ici là nous envisageons l'acquisition d'un vélo-cargo qui pourrait à la fois servir à des adhérents à titre d'essai sous forme de location, et contribuer à notre visibilité en ville.

Nous avons comme tous les ans évoqué au cours de cette assemblée générale les écueils rencontrés dans notre dialogue avec les élus et les techniciens de la Ville pour améliorer la cyclabilité de notre agglomération. Remarque dans la salle : nous devons être attentifs à certaines communications de la Ville qui laissent entendre que Place au vélo a été associé à tel ou tel projet de voirie, alors qu'il y a eu simplement information en aval et non concertation en amont.

On sait qu'il va falloir insister cette année encore sur les points durs qui subsistent le long de la future ligne B du tramway, sur le besoin d'un véritable pôle intermodal à la gare, et sur les points noirs déjà évoqués à plusieurs reprises dans la Bicyclette, pour l'aménagement desquels on évoque maintenant un manque de budget. D'autres choses avancent de manière satisfaisante comme

l'élargissement des zones 30. Et en principe devrait être annoncé cette année un schéma vélo d'agglomération.

Plusieurs personnes se sont portées volontaires pour suivre de près les évolutions dans les quartiers, en particulier avec les réductions de vitesse à 30 km/h dans le cadre d'une ville apaisée. Des assurances nous ont été données depuis l'assemblée générale sur la quasi-généralisation des doubles sens cyclables dans les rues en sens unique qui vont passer à 30 km/h.

Les élections ont apporté un peu de renouvellement dans notre conseil d'administration, qui note le départ de Jacques Lambour et Didier Auriol. Trois nouveaux adhérents y font leur entrée : Fabrice Dossot, Eddy Jacquemin, et Anouk Lebrun. Élus à l'unanimité. Le bureau reste inchangé.

Dernier point : plusieurs personnes ont souhaité recevoir un jour cette bicyclette sous forme numérique. Mais beaucoup restent attachés au papier. A suivre...

*Jean-Michel*

---

## Le vélo au quotidien a besoin de vous. N'oubliez pas de renouveler votre adhésion annuelle !

### Bulletin d'adhésion 2017

Nom : .....

Prénom : .....

.....

Adresse :

.....

.....

.....

e-mail : .....

Tél. : .....

.....

À renvoyer à **Place au Vélo**, 6 bd Olivier Couffon, 49000 Angers. Avec votre règlement par chèque à l'ordre de « Place au Vélo », d'un montant de :

- 8 € pour une adhésion individuelle.
- 10 € pour une adhésion familiale (nombre de personnes : )
- 4 € pour les moins de 18 ans, chômeurs, étudiants.
- ... € comme membre bienfaiteur (au-delà de 10 €).